

Mémo concernant le Nordelec

Objet de la consultation : Projets de règlement P-04-047-30 et P-06-039 : Le Nordelec

Objet du commentaire : Transformation des étages supérieurs et emplois.

Déposé le : 6 novembre 2006, deuxième partie de la consultation publique.

En référence à la documentation déposée par le promoteur :
MISE À JOUR DES PRINCIPALES **DONNÉES** CONCERNANT LE PROJET DE
DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR NORDELEC
MONTRÉAL, LE 22 FÉVRIER 2006, Langlais et associés

Chiffres :

Superficie (potentiel locatif (Langlais et Ass)):	± 899 000 p.c.
Vacance identifier par le promoteur :	± 310 000 p.c.
occupation pour de l'emploi au sein du sud-ouest :	± 589 000 p.c.
Élimination du potentiel locatif (<i>projeté aux étages 6, 7 et 8</i>) :	± 304 000 p.c.
Superficie (potentiel locatif net projeté):	± 595 000 p.c.
 <u>Vacance moyenne de 17% pour les édifices a bureaux de Montréal.</u>	
Vacance du marché applicable au Nordelec (<i>au potentiel locatif net projeté</i>) :	± 101 150 p.c.
Occupation projeté pour de l'emploi au sein du sud-ouest :	± 493850-P.C.

Commentaire :

Perte nette pour le Sud-Ouest : près 95 000 p.c. de surface disponible pour l'emploi, 285 emplois selon une l'équation de 334 p.c. par emploi.

En réalité, aucune surface ou potentiel d'emplois n'est ajoutée. L'occupation d'un édifice à 100% n'est pas réaliste. Si cette équation est applicable pour l'exercice déposé par le promoteur, nous pouvons donc conclure à une perte d'emploi associée à une occupation totale de l'édifice tel qu'il est aujourd'hui, ce qui équivaut à près de 910 emplois perdus avec l'élimination des trois étages supérieurs.



Jean Marc Venne,
citoyen du Sud-Ouest et travailleur au sein du Nordelec.